

Les objectifs des séquences de formation

Les séquences de formation des Aspirants Moniteurs doivent :

- Préparer et animer des situations pédagogiques.
- Comprendre et appliquer les techniques de sécurité nécessaires aux prérogatives d'encadrement.
- Utiliser la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs.
- Passer d'un statut de pratiquant à un statut d'encadrant.
- Préparer et motiver le stagiaire à s'investir durant les périodes de formation en club.
- Accueillir le public au club.
- Motiver pour aller jusqu'au bout du Monitorat.

La préparation de la période de formation en club

Il est indispensable de préparer le stagiaire à la formation qu'il suivra au club et de lui présenter à cet effet :

- Le rôle de son tuteur, son rôle à lui.
- Le nombre de séances pédagogiques à réaliser, les formalités sur le Livret de formation.
- Les outils d'aide à la mise en action qui lui sont proposés.
- Le rôle disponible du responsable de la formation qui se tient à sa disposition.

Répartitions des méthodes de d'animation en formation

- Apports de contenus, connaissances 30%
- Préparation 15%
- Expérimentation sur le terrain 40%
- Evaluation 15%

L'expérimentation occupe à elle seule plus d'un tiers de la formation. Elle est toujours précédée par un temps de préparation et suivie d'un temps d'évaluation. L'apport de contenus et de connaissances reste important, mais il ne représente pas la majorité du volume horaire.

Répartition des volumes horaires UC

UC 1 15% (7h30)

- Arrêté du 4 mai. « En salle »
- Code du sport (règlement). « En salle »
- Droit et devoir du club, code du pratiquant. « En salle »
- Activité du canoë kayak générale dans sa région. « salle ou terrain+++ »
- Obligation vers les publics « En salle »
- La vie d'une structure « salle ou terrain »

UC2/3 60% (30h)

UC 2

- Fondamentaux techniques Eau Calme.
- Comment animer une séance (avant, pendant, après). « salle ou terrain+++ »
- Connaître le matériel de pratique et adapter le matériel. « En terrain »

UC 3

- Connaître les outils pagaies couleurs (mise en situation, évaluation, méthodes d'enseignement). « salle ou terrain »
- Savoir certifié (niveau pagaie blanche et jaune) « En salle et terrain »

UC 4 25% (12h30)

- Assure sa propre sécurité « En terrain »

- Connaître le milieu dans lequel on évolue (environnement, condition, milieux, risque). « En terrain »
- Maîtriser la sécurité de base pour le pratiquant et le site de pratique. « En terrain »

La mise en situation pédagogique en club.

Objectifs

La période de formation en club a pour objectifs de :

- Expérimenter et analyser son action en situation réelle.
- Préparer, animer des situations pédagogiques.
- Appliquer les techniques de sécurité nécessaires aux prérogatives d'encadrement.
- Découvrir la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs.
- Découvrir son statut de cadre en contribuant à la vie du club : organisation d'activités, de sorties, aide au moniteur, participation aux réunions...
- Participer à l'accueil du public au club.

Modalités d'organisation

Les modalités d'organisation de l'examen AMFPC sont proposées de façon à être organisées sur une seule journée, comprenant les épreuves, la correction par le jury et la restitution des résultats aux candidats. Le format minimum de certification est le suivant :

- Une épreuve écrite portant sur les connaissances générales (UC 1) et sur la sécurité préventive (UC 4).
- Une épreuve orale de pédagogie (UC 2 /UC 3) et de sécurité (UC 4).
- Des épreuves de sécurité sur l'eau.

Les pré-requis à la certification AMFPC :

- 2 Pagaies Vertes correspondant à l'option certifiée.
- Validation par le tuteur du cursus de formation en club dans le Livret de formation.
- Attestation de natation-sauvetage.

Pour répondre à la demande de formation AMFPC Mer, le formateur et le responsable de formation s'engagent à faire respecter le tableau ci dessous

Etape de la formation	Dates	Formateur	Responsable
3 journées de formation "théorique et pratique"	18 Mars 2023 15 Avril 2023 13 Mai 2023	Bryan Seiler Olivier Bachelot	Bryan SEILER
Deux demie journée de théorique	Après le 18 Mars, avant le 13 Mai	Arnaud PITMAN	Bryan SEILER
Une évaluation de mise en situation en club	Entre le 13 Mai et le 28 Octobre	Arnaud PITMAN	Bryan SEILER
Période de stage dans le club pour effectuer leurs séances	Période variable en fonction des stagiaires.	Bryan Seiler	Bryan SEILER
Certification final	28 Octobre 2023	Bryan Seiler Arnaud Pitman Olivier Bachelot	Bryan SEILER